



Edito

Grève du 20 Octobre la suite.....

Suite à l'enquête où vous avez répondu nombreux,

nous avons lancé une alarme sociale puis un préavis de grève.

Nous avons été reçus le 4 janvier par la direction afin de discuter de plusieurs points concernant le préavis. Quatre points sont importants pour nous. Ils détermineront si la grève doit être active ou pas, en fonction des réponses de la direction :

1. Les temps de parcours.
2. Les heures supplémentaires.
3. La prime « Traminots »
4. La prime de « présentisme »

De fait, nous avons décidés d'attendre dans un premier temps le retour de la commission horaire du 16 janvier et vérifier pour les temps de parcours (point 1). C'est pour cela que le début de la grève a été repoussé dans un souhait de dialogue social au 25 janvier. Dans un second et dernier temps, nous ne sommes pas d'accord sur le principe du refus de la prime pour les traminots (point 3). Nous devons discuter impérativement de ce point avec la direction si elle ne souhaite pas déclencher notre grève. Les deux autres points (2 et 4) seraient en passe d'avoir un accord de principe.



Dans ce numéro

Edito .Préavis grève.....1

Questions-Réponses DP.....2-3

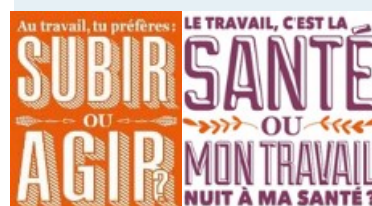
Questions-Réponses CE...4-5-6

Point de vue

L'entreprise est un acteur incontournable de l'activité économique, et au cœur de la Société. Lieu de création de richesses, collectif humain de travail, espace de démocratie sociale, espace de création collective, lieu d'investissement productif, l'entreprise peut recouvrir de multiples dimensions. Pour la CFTD, elle ne peut plus aujourd'hui se limiter à la recherche de la seule rentabilité à court terme. Le travail doit y retrouver une place centrale et cela suppose de donner plus de poids aux salariés et à ceux qui les représentent.

LAURENT BERGER

(secrétaire général CFTD)



Questions DP Décembre 2017

Vos élus DP

Christophe Betty

Patrick Sandrine



Q : Pourquoi les pompes ont-elles des heures d'ouvertures différentes depuis le changement de prestataires, cela provoque parfois des files d'attente plus longues que la normale ? (B)

R : Nous allons regarder cela avec le prestataire.....

Q : Pourquoi les jours fériés, les agents du R2 et du R2T ont-ils des services qui commencent très tôt, alors qu'il est prévu de base dans le roulement, qu'ils ont des services matin aux alentours des 7h. (B, T)

R : Pour nous ce n'est pas un critère cela est déjà pris en compte dans le roulement de base.

Q : Où en est le planning pour le passage de tous les trams pour les films pare-soleil ? (T)

R : Le STRMTG demande un temps de réflexion. Cela est donc en attente

Q : S2016 et 2019 → Le service peut-il finir à « Carraz » afin que celui du matin puisse repartir plus tôt (début de service à 4h30. De plus celui qui le relève est obligé d'être à Carraz avant du fait de la relève à Godrans dans le même sens. (T)

R : Nous ne sommes pas convaincu car le service fait GOD → GOD.

Q : Pourquoi les ROC et autres maîtrises, font-ils rentrer de plus en plus tard les équipes (matin, après-midi et soirée) les agents n'ont plus leurs ¼ d'heure administratif car il faut faire un compte rendu (débriefing) de la journée ??? Le compte rendu est très bien, mais nous pouvons faire les 2 en même temps. (C.F.)

R : Il n'y a pas de consignes dans ce sens là. Les équipes ne le signalent pas.....

Q : Le 17 novembre en soirée, nous faisons connaissance avec des enquêteurs dans le tram !!! Pourquoi n'avons-nous pas été informé de leurs présences ??? (C.F.)

R : Le service marketing aurait prévenu, mais la feuille en salle de prise de service aurait été enlevée. A suivre....

Q : Le 17 novembre en soirée, un gros problème de circulation sur la T1 suite à un accident. Pourquoi apprenons-nous cela par un client ? Aucun appel du PCC alors que nous sommes 10 AVSR, un ROC et un chef de bord soit 12 tacky sur le terrain ? (C.F.)

R : La résolution de l'incident s'est faite rapidement de fait il n'a pas été aisé pour le PCC de prévenir. Les conversations par TW sont pourtant écoutables par tous.

Q : Le 21 novembre en soirée, une équipe « civil » et une équipe tenue sur le terrain : Pourquoi les agents en « civils » n'ont-ils même pas eu une pause « pipi » ? Certains AVSR n'osent même plus demander aux maîtrises car certains ne manquent pas de faire des réflexions désobligeantes. (C.F.)

R : la pause n'a jamais été enlevée, ni refusé.

Q : De moins en moins de matériels pour travailler dans de bonnes conditions ! PDC et tacky sont devenus une « denrée rare ». Que se passe-t-il ? (C.F.)

R : Les PDC devraient être en fonction mi-janvier. Pour les talkies, nous ne rachèterons pas du matériel car cela devrait être changé en 2019, sauf urgence pure.

Q : Pourquoi lorsque les A.M. du service signale à un agent sa non-conformité d'habillement, ils ne sont pas soutenus par leur hiérarchie ? (C.F.)

R : Une NON réponse criante de la direction qui ne nous surprend à peine, lorsque l'on sait pourquoi il n'y a pas de suite.....

Q : Pourquoi tous les AVSR ne verbalisent-ils pas les voitures en situation irrégulière (Arrêt ou voie BUS) quand ils en ont l'occasion ? (C.F.)

R : Les carnets « Verts » sont toujours valables et cela est dans leur fonction. Nous nous posons la question pourquoi cela n'est pas plus utilisé par ceux-ci.

Questions DP suite Décembre 2017

Q : Pourquoi les détachés AVSR ont-ils une obligation d'aller au contentieux dans leurs contrats si on leur demande ? (C.F.)

R : Certes il y a des écrits mais dans la réalité ce n'est pas fait. A suivre car au réel ce n'est pas utile de le faire en effet.

Q : Les AVSR ont-ils tous le permis D comme indiqué dans le contrat de travail et les accords d'entreprise ? (C.F.)

R : Il reste un salarié à y aller et sa formation est en janvier 2018

Q : Est-il logique que les heures « TRAM » effectuées par les agents détachés soit au-delà du nombre requis (4 services par mois, samedi et lundi alors que prévu que le samedi et pas le lundi) alors qu'il leur faut un mini de 5 sur deux mois glissants. Servent-ils le principe de service manquant. Nous vous rappelons que les agents ne doivent pas servir de « bouche-trou » voir de réserve pour le planning (C.F.)

R : Non ce n'est pas le cas. Cela était plus simple en terme de gestion.

Q : Dimanche 10 décembre (casse LAC), pourquoi la consigne qui avait été donné d'être à deux AVSR dans un bus pour conduire (sécurité agent) n'a-t-elle pas été respecté ? (C.F.)

R : Ce n'est pas une consigne générale, mais lorsque les agents passent dans les quartiers sensibles. Ce n'est pas la réalité de ce qui avait été convenu.

Q : Où en est la campagne pour faire signe au conducteur pour la demande d'arrêt. (Mt)

R : En effet nous sommes en retard sur cette campagne.

Q : Cout des chauffage hybrides, nous demandons son rapport efficacité/prix. (A, B)

R : Nous n'avons pas cette information.

Q : Quand sera fini la distribution des sous-vêtements chaud et de la dotation pour les salariés de l'atelier. (A)

R : Tout a distribué récemment.

Q : Le rideau d'air chaud dysfonctionne à l'entrée de l'agence commerciale. (Mt)

R : La personne responsable va s'en occuper.

Q : Les agents de l'agence commerciale demandent d'avoir comme à la conduite, leur planning sur kéolien. (Mt)

R : C'est actuellement une gestion sous Excel. La programmation sous OKAPI pourra se faire en milieu d'année. Nous verrons comment nous devons faire à ce moment là.

Q : Le salarié qui est venu travailler à la demande du PCC lors de la casse de L.A.C. du dimanche 10 décembre sera-t-il payé en conséquence comme un dimanche ? Deux questions se posent : (Mt) Dans un premier temps ce salarié a été payé comme un dimanche pour tous (175%)

1. Est-il logique qu'il soit contacté par le PCC, par les réseaux sociaux pour venir travailler ?

R : Non ce n'est pas logique, mais le responsable présent n'avait pas son numéro de téléphone.

2. Cela a-t-il été utile, et si oui pensez-vous qu'il faille créer une possibilité de le faire à la demande (sur volontariat) par le responsable du service lors d'incident grave et perturbant ?

R : Oui cela a été très utile. Nous allons faire un retour d'expérience (REX) pour mettre une procédure claire en place.

Q : Est-il normal que le camion fourrière roule comme un fou, double les bus en toute dangerosité et reparte du dépôt de la même façon. Au dire du salarié, il doit travailler comme cela pour que le chiffre corresponde à ce qu'on lui demande. Quels sont vos ordres par rapport à cela (Donneur d'ordre responsable) (G)

R : Le camion est soumis au même règle de circulation que tous sur la route. Nous suivrons cela.

Questions CE

Décembre 2017

Vos élus CE

Françoise Florent Olivier



Q : Echanges et approbation du PV du CE du 15 novembre 2017

R : La transmission est en cours

Q : Echanges et approbation du PV du CE Extra du 22 novembre 2017

R : les membres du CE ne l'approuvent car ils estiment qu'il faut le refaire

Q : Demande d'une nouvelle réunion de CE extraordinaire non faite le 22 novembre (l'ordre du jour n'étant pas conforme et non signé par le secrétaire)

R : La direction estime de son côté qu'elle ne le refera pas car nous sommes sortis d'après elle injustement de cette réunion.

Q : Information de la Direction concernant des évolutions au sein de la Direction Contractuelle et Financière

R : Avec le départ en retraite d'un salarié dans ce service, et depuis la mise en place de plusieurs système informatique (KAPAPPRO), toute la vérification des facturations qui se faisait en interne sera fait en externe par le CSP de Lyon (centre de service partagé). La salariée ne sera pas remplacée. Malgré notre désaccord sur le fait du non remplacement de salarié, la direction estime cela normal de son côté car le travail n'existe plus mais est » automatisé ».

Q : Information de la Direction sur des évolutions de l'organisation à la Direction Maintenance Patrimoniale

R : Un nouveau coordinateur technique est crée sous la responsabilité du responsable de pole de l'atelier.. Du fait de sa nomination direct, un poste de chef d'équipe à l'atelier reste vacant et est à pourvoir.

Q : Open Payment

R : Le projet pilote a débuté sur le tram (rame 1002 et 1025). Il y a 4 valideurs en plus sur ces rames. Ce principe sert à payer par carte bancaire (valeur 1€30). Si tout se passe sur l'essai de 6 mois cela sera généralisé. Afin que les clients qui auraient payé dans le tram de cette façon là et qui prendraient le bus après pendant cette période, les contrôleurs adapteront leur manière de contrôler du fait que le client ne peut re-valider pour l'instant dans un bus.

Q : Information de la Direction sur mise en place des enquêtes administratives

R : La direction nous informe que l'état d'urgence dans l'état français a fait voter plusieurs lois dont celle applicable chez nous : cela prévoit de renforcer les pouvoirs de police et de contrôle.

Des salariés amenés à occuper des postes en lien direct avec la sécurité des personnes et des biens feront l'objet d'une enquête administrative. Le SNEAS, organisme d'état crée pour cela sera en fonction de le faire. L'entreprise ou l'état sera demandeur de ces enquêtes. Les postes visés par ces enquêtes (afin de vérifier que les agents présents ou postulant à ceux-ci ne soient pas liés au terrorisme). Les postes liés à cette enquête : Conducteurs, Contrôleurs, RG, RM, Responsable PCC, Régulateurs, Chef de bord, ROC, Mainteneurs voies et tram, maintenance courant faibles et tout le service informatique. Les enquêtes pourront être mise en place des maintenant et les informations seront transmises à chaque salarié potentiellement concerné.

Q : DiviAccès :

R : Depuis le lundi 4 décembre Il y a :

Pour assurer quotidiennement les déplacements, dix nouveaux minibus qui ont intégré le dispositif de transport. Le transport en taxi complète le service du lundi au vendredi, en cas d'indisponibilité des minibus ou de contraintes horaires non flexibles.

Horaires d'ouverture supplémentaire de la centrale de réservation DiviaServices : le samedi de 7h à 19h.

Les ayants droits peuvent désormais réserver leurs trajets du lundi au samedi de 7h à 18h30 au lieu du lundi au vendredi de 7h à 18h.

L'équipe a été renforcé, et le coefficient a augmenté de 5 points en décembre.

Quelques soucis avec les nouveaux véhicules et les conducteurs qui ont été résolus.

Questions CE (Suite) Décembre 2017

Q : Demande d'un point sur les procédures engagées par KDM concernant les images de contrôleurs sur différents réseaux sociaux

R : Une seule plainte a été déposée contre un administrateur de page Facebook : Classement sans suite, mise en conformité.

Pour les photos de contrôleurs,, il est rappelé que ce sont les agents qui doivent porter plainte en premier.

Q : Demande d'un point sur le rendez-vous avec la Préfecture le 22 Novembre dernier concernant le dispositif médiateur

R : Un rendez-vous a eu lieu avec la responsable du PIMMS et la Préfecture. Le maintien de ces emplois aidés au moins pour 2018 sera effectif.

Q : Demande des résultats du diagnostic concernant le plan de déplacement à mettre en œuvre dans l'entreprise en 2018

R : Le diagnostic est en cours le bilan sera fait auprès du CE lors du 1er trimestre 2018.

Q : Suite à l'évolution de l'indice Insee de novembre 2017 (+1.2%), d'octobre 2017 (+1.1%) et de septembre 2017(+1%), demande du passage immédiat du point indice de 10.501 à 10.522 avec effet rétroactif au 1er octobre 2017 selon l'accord NAO 2017

R : La direction ayant changé sa façon de calculer l'indice en prenant l'inflation moyenne, annuelle il n'y aura pas de revalorisation avant début janvier 2018

Q : Demande de la date des prochaines NAO

R : probablement le 21 février.

Q : Point sur les recrutements et les embauches depuis la précédente réunion

R :

1.Exploitation

Conducteurs : embauche de 6 CR le 15/01/18 ; une nouvelle session de recrutement commence en janvier 2018

Responsable de Groupe : recrutement finalisé par un agent de maîtrise du pôle fraude - prise de poste le 01/01/18

Superviseur PCC : recrutement clôturé

Agent de Maîtrise pôle Fraude : lancement d'un recrutement interne et « externe »

2.Maintenance Patrimoniale

Technicien Courant Faible : recrutement en cours

Technicien maintenance bus : recrutement en cours

Chef d'équipe : lancement recrutement interne/externe

3.Systèmes d'Information et Projets :

Responsable Infrastructure Information : recrutement en cours ; l'information paraîtra sur les écrans TV à la demande d'élus.

4.Clients et Communication

Assistant Actions Commerciales : lancement du recrutement.

5.Ressources Humaines

Gestionnaire Paie : recrutement terminé. Arrivée du futur gestionnaire de paie le 15/01/18

Questions CE (suite) Décembre 2017

Q : Questions relatives aux recrutements :

R : A) Au pôle Fraude :

1. Quand va être lancé l'appel à candidature du poste de maîtrise au pôle Fraude ? Sera-t-il ouvert à tous les salariés ?
2. ROC : Quand sera lancé l'appel à candidature et quels seront les critères ?
3. Chef de bord : demande que l'appel à candidature soit ouvert à tous les AVSR, même les détachés
4. Faut-il avoir le permis D pour postuler comme chef de bord et comme maîtrise au sein du pôle Fraude ?

Le recrutement d'Agent de Maîtrise au pôle Fraude sera lancé en interne / externe en fin de semaine 51.

Les candidats internes seront indiqués dans l'appel à candidatures. Le Permis D ne fait pas partie des prérequis mais il sera vérifié les aptitudes psychomotrices de la personne lors d'une étape supplémentaire. Les AVSR détachés pourront également postuler.

Les futurs Responsables des Opérations de Contrôle et Chef de bord seront identifiés parmi les candidats au cours d'un seul et même test Ce test global servira à évaluer chacun des candidats pour déterminer son profil (ROC ou CDB)

Le test des candidats aura lieu courant février, pour un démarrage en mars.

B) A l'exploitation :

1. Responsable de groupe : Pourquoi avoir tardé à faire un remplacement (alors que promis plus tôt), le salarié remplaçant n'arrivant qu'officiellement le 1er janvier, non formé au tram et mis en double que deux jours en décembre, ce qui sera largement insuffisant pour expliquer le groupe de 42 personnes que gère le RG partant
 2. Superviseurs : qu'en est-il des candidatures ? Y aura-t-il une relance en interne pour pourvoir les deux postes ?
 3. Demande de précisions sur le processus de recrutement superviseur PCC ainsi que RG
- Conducteurs : Où en est la phase d'embauche et quand seront-ils disponibles pour soulager le manque d'effectif ?

Le salarié remplaçant a été détaché 3 jours pour se concentrer uniquement sur le groupe conducteurs. Et à partir de janvier, prise de poste.

Nous faisons remarquer que 3 jours ne suffiront pas pour passer des informations et cela ne permet pas de mettre le nouveau RG dans de bonnes dispositions pour sa prise de poste.

En ce qui concerne la formation tram, il y a 2 sessions de formation de 4 semaines prévues en 2018, celle du 8 janvier était trop proche de la prise de fonction, le salarié suivra celle de novembre.

Superviseur : aucun candidat n'a été retenu. Nous estimons que cela est faussée par les démarches du Directeur Exploitation auprès de certains agents de maîtrise et qu'aucun candidat n'est retenu car parmi eux il n'y avait pas ceux souhaités par ce Directeur.



Questions CE (suite) Novembre 2017

Q : Demande d'un point précis sur les missions intérim et CDD à la Direction Maintenance Patrimoniale : nature et dates de la mission (début et fin)

R : Des intérimaires ont été embauchés pour des actions temporaire d'aménagement du tram—> Valideurs, boutons de commandes, sièges.

Q : Information de la Direction sur dispositions d'exploitation mises en œuvre en cas de difficultés en effectifs conduite

R : La direction informe qu'il est compliqué d'embaucher sur des pics d'absentéisme et que malgré tout elle a déjà embauché en plus grand nombre que prévu sur 2017. La direction a multiplié les suppressions de formation entretien pro afin de minimiser le manque de personnel. Elle se dit prête à faire du CDD ou la reprise de jeune retraité si besoin est.

Q : Pourquoi avoir fait une embauche d'intérim au dernier moment et n'avoir pas prévenu correctement les IRP, alors qu'il était connu depuis plusieurs semaines auparavant que les semaines à venir allaient être compliquées à gérer ?

R : La direction informe qu'en effet elle a oublié de prévenir le CE, mais que les DS 1er collège avaient été prévenus. De fait l'intérim a été arrêté le soir même.

Q : Pose de CA isolés : demande que l'essai soit sur un an (2018 par exemple)

R : Un point devrait être fait d'ici deux mois.

Q : Demande d'un point sur incidents et dysfonctionnements Tram des dernières semaines

R :

1.—>L'incident sur la T2 à Pole Santé puis Zénith est dû une pluie verglaçante soudaine qui a provoqué la rupture de la LAC.

2.—>Les analyses du problème sont en cours chez INEO. Un service de substitution par bus a été mis en place jusqu'à Foch Gare. Trois jours ont été nécessaires à INEO pour les réparations. le service a repris normalement le mercredi.

3.—>Il y a eu également un problème d'alimentation sur la T1 qui a été résolu en cours de matinée. Une inondation au point haut de Montmuzard a provoqué un dysfonctionnement du SAE.

Q : Nouvelle Fiche de dotation habillement par INTRANET : Demande de toutes informations disponibles et que les salariés puissent la modifier jusqu'à la clôture.

R : Une communication a été faite aux salariés pour expliquer le fonctionnement. De plus, des personnes pourront aider les salariés qui le souhaitent.

Concernant les modifications, il est possible de modifier la commande jusqu'à la clôture tant qu'elle n'est pas validée. La validation sera automatique une fois le délai dépassé.

Q : Pourquoi une des actions du plan seniors (participation au transport et repas des anciens de Dijon Métropole de décembre avec des CR concernés par le plan) a été supprimée en 2017 et réaffectée à des CR non concernés par le plan sénior ?

R : d'après la direction, les seniors ont été privilégiés : 3 conducteurs sur 4 étaient seniors.



Questions CE (suite) Novembre 2017

Q : Qui est à l'initiative de l'enquête lundi 11 Décembre concernant les contrôleurs sur la Lianes 5 ?

R : Ce sont des contrôles fait par Dijon Métropole pour le contrôle qualité. Les agents avaient eu l'information par les Agents de Maîtrise en Septembre.

Q : Pourquoi le dispositif spécial au pôle Fraude du mardi 12 Décembre n'a pas été expliqué en amont aux salariés (ouvriers et encadrants) ? A la place d'explications, ils ont trouvé dans leur bannette une feuille réaffectant les services

R : Les agents de maîtrise n'ont pas eu le temps de transmettre les consignes. mais certains agents étaient au courant. Nous admettons qu'il faut faire autrement et cela ne devrait plus se reproduire.

Q : Dysfonctionnement des valideurs : l'entreprise compte-t-elle intervenir sur ce sujet ?

R : Une nouvelle version est en place sur 10 bus. Si cela fonctionne nous mettrons sur tout les autres valideurs

Q : Information de la Direction concernant la mise en place de nouvelles modalités pour les acomptes

R : A partir du 1er janvier, les acomptes ne seront plus fait par chèque, mais par virement. Les salariés qui souhaitent un acompte devront le faire avant chaque mardi et celle-ci seront regroupé le mercredi et envoyé au CSP qui fera un virement fin de semaine.

Q : Information de la Direction sur des régularisations en paie concernant les dispositions pour les 3 samedis travaillés de suite l'été

R : Suite aux trois samedis travaillés de suite les 25% n'avaient pas été payés. Ils seront régularisés sur fin novembre pour 2017 et fin décembre pour 2016

Q : Demande que la BDES soit dématérialisée informatiquement pour pouvoir être consultée plus facilement par les élus CE

R : Cela va être fait au 1er semestre 2018.

Q : Questions relatives au budget de fonctionnement du CE :

budget de fin de fonctionnement du CE : demande du résultat du O.2 2016 pour l'ouverture de compte bancaire en décembre 2017.

demande du résultat 2017 dès que connu et la part financière complémentaire aux moyens humains apportée par l'entreprise permettant la gestion autonome par les élus CE.

Demande d'apporter tous les éléments comptables du O.2 permettant analyse et certification de l'expert-comptable du CE pour l'année 2017.

Demande de présentation du compte détaillé du budget de fonctionnement et du détachement. (Voir reprise par le CE)

R : le reliquat du budget de fonctionnement s'élève à 25 892 € à fin 2016. Un chèque a été remis au trésorier du CE. Pour les autres questions un point sera fait à la clôture des comptes de 2017.



Questions CE (suite) Novembre 2017

Q : Fourrière :

Le retrait des véhicules de fourrière va-t-il être fait rapidement afin de pouvoir installer comme à l'habitude le chapiteau des colis de Noël ?

Où en est la mise en place de celle-ci sur l'emplacement prévu ?

R : Les travaux d'aménagement d'une zone provisoire sous l'ancienne halle et les voitures y seront déplacés. Le futur site est toujours en cours d'instruction suite aux compléments demandés par la DDT (eau,...)

Q : Demande de laisser les barrières ouvertes pour le parking le 22 décembre

R : Un agent de sécurité filtrera les entrées.

Q : Pourquoi Le CE était-il fermé le vendredi 1/12 vers midi, alors qu'un salarié a frappé à la porte après avoir vu un élu à l'intérieur ?

R : Apparemment il y a un problème de poignée et certains salariés ne peuvent pas rentrer. Nous allons remédier à cela.

DATE DES PROCHAINS CE-DP → 17 Janvier 2018

